



86
CENTRE DE
GESTION
de la fonction publique
territoriale de la Vienne

Prévention et Maintien dans l'emploi

Votre partenaire pour vous aider
à préserver la santé et la sécurité de vos agents

Prévention des risques

- ✓ Accompagnement méthodologique à la réalisation du document unique
- ✓ Veille réglementaire et technique en matière de santé et sécurité au travail
- ✓ Etude de poste pour prévenir l'usure professionnelle
- ✓ Accompagnement à l'analyse d'accident
- ✓ Accompagnement méthodologique pour tout type de démarche de prévention
- ✓ Animation du réseau des assistants et des conseillers de prévention
- ✓ Diffusion de documentation via la "boîte à outils de la prévention" sur notre site internet

➤➤➤ prevention@cdg86.fr

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
FIPHP: Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
CST: Comité Social Territorial
FSSSCT : Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Maintien dans l'emploi

- ✓ Étude de poste des agents ayant des restrictions médicales ou une RQTH*
- ✓ Information et accompagnement des collectivités pour solliciter des aides du FIPHP*
- ✓ Information et accompagnement des agents pour réaliser une demande de RQTH
- ✓ Référent handicap
- ✓ Actions de sensibilisation auprès des collectivités sur la question du handicap

➤➤➤ maintienemploi@cdg86.fr

Inspection

- ✓ Visite d'inspection en collectivité
- ✓ Participation aux instances de dialogue social (CST*-FSSSCT*)
- ✓ Formulation d'avis sur des points réglementaires
- ✓ Intervention en cas de désaccord dans le cadre de la procédure de danger grave et imminent
- ✓ Intervention dans la surveillance des jeunes travailleurs

➤➤➤ inspection@cdg86.fr

05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr
www.cdg86.fr





86
**CENTRE DE
GESTION**
de la fonction publique
territoriale de la Vienne

Prévention et Maintien dans l'emploi

Prestations à la carte

**ACFI : AGENT CHARGÉ DES
FONCTIONS D'INSPECTION**

STRUCTURES AFFILIÉES :

Intervention incluse dans la cotisation additionnelle

STRUCTURES NON AFFILIÉES :

500 € / jour / intervenant